



## Décision pour erreur de destinataire

-----  
Par Gerardgermain

Bonjour,  
J'ai eu le plaisir de gagner mon procès du 11 /04/23.  
Mais voilà mon adversaire doit me verser 10000 euros  
Depuis plus de réponse et mon avocat injoignable ne travaille plus .  
Voilà ma question que faire?  
Merci

-----  
Par isernon

bonjour,  
vous devez prendre un huissier pour exécuter ce jugement si celui-ci est définitif.  
salutations